



**Commission pour le développement économique, le commerce, le tourisme, l'industrie et les mines (ETTIM)**

**Direction de l'Industrie, des Minéraux, de l'Entrepreneuriat et du Tourisme**

## **LE DÉFI SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE**

**« ENRACINÉS ET SOUVERAINS DANS LA RÉSILIENCE » :**

**Sécuriser l'avenir de l'Afrique dans un ordre mondial en mutation**

### **NOTE CONCEPTUELLE**

**Avril 2026**

## I. CONTEXTE

Depuis des décennies, la trajectoire économique de l'Afrique a été marquée par une adaptation réactive aux chocs systémiques mondiaux. Des crises successives ont mis en lumière les vulnérabilités structurelles du continent.

En 2026, la montée en puissance des tensions sécuritaires dans le Golfe et les perturbations au niveau du détroit d'Ormuz constituent un point d'inflexion critique. Avec la perturbation de près de 30 % des exportations mondiales d'hydrocarbures et d'intrants agricoles, le modèle de sécurité alimentaire fondé sur la dépendance extérieure a été fondamentalement ébranlé.

Alors que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) entre dans une phase opérationnelle inédite, le paysage entrepreneurial se présente comme une mosaïque dynamique mais fragmentée, qui en limite le plein potentiel. Qu'il s'agisse d'un système de mini-réseau à Nairobi ou d'une intelligence artificielle agronomique à Cotonou, l'innovation locale est bien présente. Toutefois, le fossé entre la validation d'un concept et son déploiement à l'échelle continentale demeure une réalité persistante, façonnée par des contraintes réglementaires et des barrières géopolitiques souvent invisibles qui continuent de brider notre potentiel collectif.

Dans ce contexte de crise, l'impératif du nexus « Terre et Énergie » s'impose avec évidence : la souveraineté alimentaire et la sécurité énergétique endogène constituent, plus que jamais, les deux piliers centraux de l'indépendance industrielle des États africains.

**En alignement avec les impératifs stratégiques de l'Agenda 2063, le « Défi Souveraineté Alimentaire et Énergétique » agit comme catalyseur d'un basculement industriel souverain et d'un changement de paradigme, passant d'une gestion réactive de la rareté à une résilience active. Son mandat est de mobiliser l'innovation technologique africaine pour architecturer des systèmes alimentaires et énergétiques autosuffisants, transformant le dynamisme technologique local en un moteur de croissance résilient, capable de substituer les importations et de garantir la résilience du continent face aux disruptions des chaînes d'approvisionnement mondiales.**

## II. JUSTIFICATION

L'intervention repose sur la nécessité de construire un pont structurel entre l'agilité des PME à fort impact (« Bâtisseurs de Souveraineté ») et le pouvoir contractuel des États membres. À travers le continent, des entreprises innovantes continuent de générer des solutions pratiques et contextualisées dans des domaines tels que l'énergie, l'agriculture et les systèmes numériques ; pourtant, nombre d'entre elles demeurent cantonnées au stade des pilotes et des marchés fragmentés. En facilitant l'accès à la commande publique et en institutionnalisant le dialogue Business-to-Government (B2G), l'Union Africaine peut ouvrir une voie à ces entreprises pour passer de la preuve de concept à un déploiement à grande échelle, ancrant ainsi l'innovation au cœur des priorités de développement nationales et continentales.

Ce faisant, cette approche opère un glissement d'une logique d'assistance vers une dynamique de marché continental plus intégrée, dans laquelle la demande publique stimule activement la production et l'innovation locales. Plutôt que de traiter l'innovation comme des réussites isolées, elle positionne chaque solution en tant qu'actif stratégique au sein d'un écosystème plus large de construction de la souveraineté. Par cet alignement, des prototypes isolés peuvent être consolidés en piliers fondateurs d'une souveraineté collective, permettant aux États africains de substituer progressivement les importations par des solutions développées localement et de renforcer leur résilience économique à long terme.

### III. OBJECTIFS

#### Objectif principal :

L'ambition fondamentale de cette initiative est d'orchestrer une mobilisation industrielle en propulsant une cohorte d'élite de « **Bâtisseurs de Souveraineté** ». Ce déploiement vise à transformer des innovations technologiques à haute maturité (TRL 6+) en piliers structurants du marché continental. En passant d'une logique d'assistance à une stratégie de transformation industrielle, le programme entend renforcer l'autonomie stratégique de l'Afrique et accroître sa résilience face aux disruptions des chaînes d'approvisionnement mondiales.

#### Objectifs spécifiques

- **Souveraineté alimentaire et transformation des systèmes d'intrants :** Catalyser l'identification et la mise à l'échelle de solutions industriellement matures qui s'attaquent aux blocages structurels des systèmes alimentaires africains, en réduisant la dépendance aux intrants agricoles extérieurs grâce à la consolidation de chaînes de valeur résilientes et portées par l'innovation.
- **Indépendance énergétique et découplage industriel :** Atténuer la vulnérabilité face à la volatilité des hydrocarbures mondiaux en déployant des systèmes énergétiques efficaces et endogènes — en s'appuyant sur des technologies émergentes telles que l'IA et la robotique — pour alimenter les secteurs industriels, agricoles et des transports.
- **Convergence réglementaire et accès aux marchés :** Institutionnaliser le dialogue Business-to-Government (B2G), en assurant l'alignement des plans industriels nationaux avec les priorités de la ZLECAf et de l'Agenda 2063, afin d'intégrer les innovations locales au cœur des infrastructures publiques et des mécanismes nationaux de commande publique.
- **Ingénierie financière et montée en puissance industrielle :** Forger des partenariats d'innovation stratégiques impliquant des acteurs industriels et financiers (capital-risque et IFD), afin de sécuriser les capitaux industriels nécessaires pour transformer les champions locaux en leaders industriels transfrontaliers.
- **Synergie du Nexus « Terre et Énergie » :** Promouvoir une approche systémique dans laquelle l'innovation énergétique renforce directement la productivité agricole, en validant des modèles économiques circulaires et une gestion intelligente des ressources pour garantir une souveraineté économique durable et endogène.

•

#### IV. LES DEUX TITRES DE SOUMISSION

Les candidats doivent choisir l'un des deux volets suivants pour soumettre leur dossier. Bien que distincts, l'Union Africaine promeut vivement des solutions disruptives qui reconnaissent le « Nexus » (l'interdépendance entre les coûts énergétiques et la production alimentaire).

<b>VOLET A : INNOVATION POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE</b>	<b>VOLET B : INNOVATION POUR LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE</b>
Objectif : Réduire la dépendance aux engrais chimiques importés et aux semences étrangères par le biais d'une bio-industrialisation à grande échelle.	Objectif : Découpler l'industrie et les transports africains de la volatilité des marchés mondiaux d'hydrocarbures.
<b>Exemples :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Bio-entrées</i></li> <li>• <i>Autonomie semencière</i></li> <li>• <i>Bioéconomie circulaire</i></li> <li>• <i>Chaînes du froid solaire</i></li> <li>• <i>Agro-Tech de précision (incluant l'IA et l'IoT)</i></li> </ul>	<b>Exemples :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Énergies renouvelables distribuées</i></li> <li>• <i>Stockage avancé et hydrogène vert.</i></li> <li>• <i>E-mobilité et logistique résiliente</i></li> <li>• <i>Réseaux intelligents pour l'efficacité industrielle.</i></li> <li>• <i>Solutions thermiques renouvelables.</i></li> </ul>

#### V. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE

Le Défi sélectionnera des innovateurs africains (« Bâtisseurs de Souveraineté ») : PME, start-ups, spin-offs et entreprises deeptech disposant de solutions matures et évolutives. Ils seront sélectionnés en provenance des cinq régions géographiques de l'Afrique, ainsi que de la diaspora africaine (6ème région).

Cet appel mobilise un écosystème collaboratif de haut niveau :

- **Département ETTIM de la Commission de l'Union Africaine** : assure le leadership institutionnel et la supervision stratégique.
- **Départements ARBE, IED et ESTI de la Commission de l'Union Africaine** : apportent une capacité sectorielle pour valider la pertinence technique.
- **Institutions de Financement du Développement (BAD, Afreximbank)** : invités à co-piloter le volet financier en appui à la montée en puissance industrielle.

**Panel de sélection** : Un comité technique mixte de haut niveau composé de représentants des Institutions et d'Experts Indépendants. L'arbitrage final est assuré par le Commissaire de l'ETTIM.

## VI. MOBILISATION DES FONDS DE CAPITAL-RISQUE ET DES ÉTATS MEMBRES

Le succès du « Défi Souveraineté Alimentaire et Énergétique » repose sur la participation du capital privé et sur l’engagement politique des États membres lors des événements d’affaires et forums auxquels les « Bâtisseurs de Souveraineté » seront conviés, afin d’accélérer l’accès au financement et aux marchés.

- **Mobilisation du capital-risque (VC) :** Les fonds de capital-risque africains et internationaux seront invités à prendre une part active afin de promouvoir les transactions Business-to-Business (B2B) et de soutenir la sécurisation du financement des innovateurs sélectionnés.
- **Engagement et expansion des États membres :** La mobilisation de hauts responsables gouvernementaux constitue le levier essentiel pour transformer l’innovation technologique en solution de souveraineté nationale.

## VII. ÉLIGIBILITÉ ET GRILLE D’ÉVALUATION

Le processus de sélection sera rigoureux et fondé sur le mérite, dans le respect des engagements statutaires de l’Union Africaine en matière d’inclusion.

### Critères d’éligibilité

- **Nationalité et propriété :** fondateur/cofondateur africain ; l’entreprise doit être détenue à au moins 51 % par des citoyens africains (résidents ou diaspora).
- **Statut légal :** L’entité doit être légalement enregistrée.
- **Préparation technologique :** niveau de maturité TRL 6 ou supérieur (prototypes éprouvés ou solutions actives sur le marché).
- **Secteurs :** strictement dans les axes de l’alimentation ou de l’énergie.

### 5.2 Critères de sélection (Grille d’évaluation)

Les candidatures seront évaluées par le Comité de Sélection selon la pondération suivante :

Critère	Description et indicateurs	Poids
<b>Innovation et singularité</b>	Caractère distinctif de la solution dans le contexte africain et capacité de déploiement immédiat (TRL 6+).	30%
<b>Viabilité économique et évolutivité</b>	Robustesse du modèle économique, plan de croissance et capacité d’expansion continentale à grande échelle.	20%
<b>Impact socio-économique et axe Nexus</b>	Potentiel de création d’emplois, contribution à la résilience climatique et preuve d’une synergie directe au sein du Nexus « Terre et Énergie ».	20%
<b>Propriété intellectuelle</b>	Justificatifs de brevets (déposés/en cours) et protection des actifs immatériels.	20%

<b>Équipe et expérience</b>	Compétences techniques des fondateurs et capacité d'exécution avérée.	10%
-----------------------------	---	-----

## VIII. PROCESSUS DE SELECTION

Un processus rigoureux et numérisé est mis en place pour garantir la sélection efficace des « **bâtisseurs de Souveraineté** ».

1. **Publication** : Annonce officielle sur le portail numérique de l'UA en français et en anglais.
2. **Soumission** : Dossier numérique comprenant une vidéo de présentation de 3 minutes, les justificatifs de PI/TRL 6+ et des photographies haute résolution du produit.
3. **Vérification d'éligibilité** : Contrôle automatisé des critères d'éligibilité.
4. **Présélection** : Évaluation approfondie sur la base des critères de sélection.
5. **Sélection finale** : Examen final par le Comité de Sélection pour assurer équilibre et mérite.
6. **Notification** : Lettres officielles aux lauréats et lettres de regret aux candidats non retenus.

## IX. RÉSULTATS ATTENDUS

Par cette mobilisation industrielle, l'Union Africaine entend atteindre les résultats stratégiques et systémiques suivants :

1. **Déploiement opérationnel et montée en puissance** : Des innovations à haute maturité (TRL 7+) intégrées dans les infrastructures publiques nationales, contribuant directement à la sécurité endogène des systèmes alimentaires et énergétiques.
2. **Positionnement continental de l'innovation** : Constitution de la cohorte d'élite des « Bâtisseurs de Souveraineté », positionnés comme principaux moteurs de l'indépendance industrielle africaine.
3. **Accès institutionnalisé aux marchés** : Amélioration de l'alignement des cadres réglementaires pour faciliter l'adoption à grande échelle des innovations africaines dans le cadre de la ZLECAf.
4. **Mobilisation de capitaux stratégiques** : Les lauréats seront positionnés pour sécuriser des financements significatifs d'expansion industrielle grâce à des activités de mise en relation exclusives avec des fonds de capital-risque et des Institutions de Financement du Développement (IFD).
5. **Transformation des connaissances et des politiques** : Publication du Catalogue Afrique Souveraineté Alimentaire & Énergétique 2026, servant de référence pour les États membres dans l'intégration des stratégies industrielles continentales.
6. **Renforcement de la Synergie du Nexus « Terre et Énergie »** : Validation de modèles économiques circulaires dans lesquels des solutions énergétiques localisées augmentent de manière démontrable la productivité agricole et la croissance durable.

## X. AVANTAGES POUR LES CANDIDATS RETENUS

- **Scalabilité industrielle** : Accompagnement dédié pour accroître les capacités de production, depuis les stades actuels jusqu'à une production industrielle robuste à l'échelle continentale.
- **Accès aux marchés** : Appui institutionnel pour faciliter l'obtention de contrats de commande publique nationaux et régionaux, afin d'ancrer les solutions dans les infrastructures publiques.
- **Influence et réseaux financiers** : Mise en relation ciblée avec des fonds de capital-risque (VC), des investisseurs institutionnels et accès privilégié à de hauts décideurs gouvernementaux pour des opérations stratégiques.
- **Missions commerciales et industrielles** : Intégration au sein des délégations officielles de l'Union Africaine pour les forums internationaux de premier plan en matière d'affaires, de commerce et d'innovation.
- **Visibilité de haut niveau** : Publication dans le « **Catalogue Afrique Souveraineté Alimentaire & Énergétique 2026** ».